Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 056-215601543-20260122-2026002-DE

N°002/2026
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE VANNES
COMMUNE DE PEILLAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le 22 janvier à 19 h 30, le Conseil Municipal réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Philippe JEGOU, Maire.
Date de la convocation du Conseil : 16 janvier 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS en exercice : 19

Présents : 14 ***Votants : 14***

PRÉSENTS : M. JEGOU Philippe, M PROVOST Gérard, Mme GEFFROY Nathalie, M ALLAERT Benoît, Mme LEMEE Annie, M MOUCHY Robert, Mme COUDRAIS Josette, M BECUWE Philippe, Mme PINSEMBERT Odile, M GESLIN Pascal, Mme MARSAC Marie-Dominique, M JOUVENCE Benoît, M COYAC Fabrice, M HERVE Patrick,
ABSENTS EXCUSES : Mme DERUYTER Isabelle, Mme BOTERF Maryvonne, Mme JOUSSEAUME Karine, M COURJAL Pierrick, M ANQUETIL David
POUVOIR : néant

SECRETAIRE DE SEANCE : M Gérard PROVOST est désigné secrétaire de séance.

****

Objet : MARCHE MAISON D'ASSISTANTS MATERNELS – AVENANTS LOTS 03 et 06

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la commande publique,

Vu les délibérations d'attribution des lots du marché n° 076 du 5 décembre 2024 et 002 du 23 janvier 2025,

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que dans le cadre des travaux de construction de la Maison d'Assistants Maternels les lots 03 – Charpente bois, MOB paille, bardage bois et 06 – Menuiseries intérieures doivent faire l'objet d'un avenant.

VU le marché conclu avec l'entreprise SCOB – 35310 BREAL SOUS MONTFORT en date du 19 décembre 2024 et les avenants 03-01 et 03-02
VU le marché conclu avec l'entreprise HERVY – 44530 SEVERAC en date du 10 février 2025 et les avenants 06-01 et 06-02

VU les avenants proposés par l'architecte et compte-tenu des modifications nécessaires à la poursuite du chantier et qui a pour objets :

LOT 3
Plus-value :
Création d'un plancher extérieur support pour le module extérieur de la pompe à chaleur, dans l'auvent sud

LOT 6
Plus-value :
Façonnage de nouveaux rideaux pour la pièce de vie

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- CONCLUT les avenants ci-dessous :
  - Lot n°03 : Charpente bois, MOB paille, bardage bois
    SCOB – 35310 BREAL SOUS MONTFORT
    Marché initial - montant : 155 680.26 € HT
    Avenants n° 03-01 et 03-02 moins 980.78€ HT

Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 056-215601543-20260122-2026002-DE

Avenant n° 03-03 objet de la présente délibération : 1 412 € H.T.
Nouveau montant du marché : 156 111.48 € HT

- Lot n°06 : Menuiseries intérieures
  HERVY – 44530 SEVERAC
  Marché initial - montant : 68 549.28 € HT
  Avenant n° 06-01 1 854.69 € HT
  Avenant n° 06-02 objet de la présente délibération : 525.20 € H.T.
  Nouveau montant du marché : 70 929.17 € HT

- AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer et signer tous actes afférents

Pour extrait conforme au registre
Des délibérations du Conseil Municipal

Le secrétaire de séance,
Gérard PROVOST

Le Maire,
Philippe JEGOU

MAIRIE DE PEILLAC (Morbihan)

Publié le :